



ARRÊTÉ N° DEJIC51-250619
Envoi Préfecture : 25/06/2019
Visa Préfecture : 25/06/2019
Affichage du : 25/06/2019
au : 25/08/2019

DEJIC/CB

OBJET : LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE TERRITORIAL APRÈS EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE – ANNÉE 2019

ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,
Officier de la Légion d'honneur,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,
- Considérant que 145 fonctionnaires ont bénéficié de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise en application du 1° de l'article 6 du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié précité,
- Considérant dès lors que 64 fonctionnaires peuvent bénéficier de la promotion interne à ce grade après examen professionnel en application du 2° de l'article 6 du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié précité,
- Considérant les dossiers proposés par les autorités territoriales des collectivités affiliées,
- Considérant que les fonctionnaires proposés ont satisfait aux épreuves de l'examen professionnel,
- Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie C dans sa séance du 25 juin 2019,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : À compter du 1^{er} juillet 2019, sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2019 les 9 fonctionnaires suivants :

Nom / Prénom	Grade actuel	Collectivité(s)
ARRIJURIA Laurent	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'ANGLET
BERROUET Jean-Philippe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE SAINT-PÉE-SUR -NIVELLE
CAMONT Rémi	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'ANGLET
DE OLIVEIRA Philippe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE POEY-DE-LESCAR
ETCHEGARAY Philippe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE D'ANGLET
LADEVESE Gilles	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE
LAJOURNADE Pierre	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE
POCQ Sandrine	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	COMMUNE DE BILLÈRE
UTHURRALT Eric	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS BASQUE

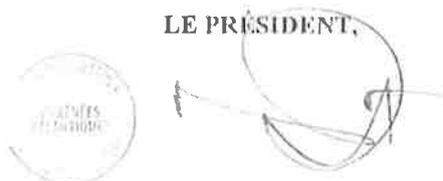
ARTICLE 2^{ème} : L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans à compter du 1^{er} juillet 2019. Si le recrutement n'intervient pas dans ce délai, le fonctionnaire peut demander sa réinscription, un mois avant l'échéance, pour chacune des deux années suivantes.

ARTICLE 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 25 juin 2019,

LE PRÉSIDENT,

The image shows a circular official stamp on the left with the text 'DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES' and a signature on the right. The signature is written in black ink over a circular stamp that is partially obscured.

Michel HIRIART
Maire de BIRIATOU
Président de la Fédération Nationale
des Centres de Gestion



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 25/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 25/06/2019

des Pyrénées-Atlantiques
noir – CS 40609 – 64006 PAU Cedex
Internet : www.cdg-64.fr